

Commune de Ginals

Procès-verbal du Conseil Municipal du 22 décembre 2025

Le 22 décembre 2025 les membres du Conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Mme LAFON, maire, dans le lieu habituel des séances à la mairie de Ginals.

Date de convocation à la séance : 17 décembre 2025

Sont présents : Mmes Cécile LAFON, Maire ; Marie Line ADELL ; Evelyne ARDOUREL ; Brigitte COUTANCIER ; Yolande GIROUSSENS.

MM. André VIVEN, 1^{er} adjoint ; Jean COUTANCIER, 2^{eme} adjoint ; Maxime CABADY ; Jean-Louis CADILHAC ; Lionel FRESPECH.

Pouvoir : Mme Michèle GAUNE, excusée, a donné pouvoir à Mme Brigitte COUTANCIER.

Mme le Maire constate que le quorum est atteint. Elle ouvre la séance à 18h15. M. Jean Coutancier est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil du 17 novembre 2025
- Délibération pour approbation du bail de location « Commune de Ginals/ Comité des fêtes de Ginals »
- Arrêt maladie de Brice NONORGUE
- Fin d'année
- Divers

Approbation du procès-verbal du conseil du 17 novembre 2025

Le procès-verbal est adopté sans remarque.

Délibération pour approbation du bail de location « Commune de Ginals/ Comité des fêtes de Ginals »

Mme le Maire soumet au conseil l'approbation du bail à conclure avec le comité des fêtes de Ginals sur un local de 40,6m² mis à sa disposition sur l'arrière de la salle communale de St Igne.

M. Maxime CABADY, président du comité des fêtes, ne prend part ni à la discussion ni au vote.

Le bail est de 9 ans du 22 décembre 2025 au 21 décembre 2034. Le loyer annuel est de 110€

A l'unanimité des votants, le Conseil approuve le bail tel que présenté, autorise Mme le Maire à le signer et à accomplir toutes les formalités nécessaires à son exécution.


C.L.

Arrêt maladie de Brice NONORGUES

Mme le Maire indique au Conseil que les avis d'arrêt maladie reçus de M. Brice Nonorgues sont marqués d'une discontinuité de 17 jours. Les rémunérations maintenues durant cette période sont indues et doivent être remboursées.

Le Conseil charge Mme le Maire de convenir avec M. Nonorgue des modalités de retenue des sommes dues sur les bulletins de paie des mois à venir.

Fin d'année

La présentation des vœux est fixée au 10 janvier à 11h30 dans la salle communale de St. Igne.

Mme le Maire présente aux membres du conseil le livret « Promenades gourmandes » édité par la communauté de communes QRGA et propose de le distribuer aux habitants lors de la présentation des vœux.

Divers

Mme le Maire communique au conseil l'état d'avancement des travaux de voirie du programme 2025. Elle souligne l'inexécution totale ou partielle de certains chantiers. Elle indique se réserver la possibilité de faire jouer les clauses de pénalité contractuelles.

M. Jean- Louis CADILHAC rapporte au conseil la teneur de la réunion de SDE (Syndicat Départemental des Énergies). Il souligne que lors de cette réunion il a été fait état du projet du gouvernement de supprimer les SDE et d'en transférer les compétences aux services de l'État. Ce projet est vigoureusement contesté eu sein des SDE.

La séance est levée à 19h30.

